

C'est quoi ce chantier avenue de Saint-Mandé et au carrefour avec les rues de Picpus et Fabre d'Églantine ?



Principe d'aménagement de l'avenue de Saint-Mandé, à hauteur de la nouvelle université Paris III.
© Ville de Paris

Les travaux d'aménagement de l'avenue de Saint-Mandé débutent mi-juillet. Au terme des travaux, cette partie de l'avenue sera transformée : apaisée et davantage végétalisée, elle offrira de nouvelles assises devant la future université Paris III ainsi qu'un aménagement cyclable. Ses vastes espaces piétons lui permettront d'accueillir au mieux les nouveaux étudiants. Le carrefour de l'avenue de Saint-Mandé avec les rues de Picpus et Fabre d'Églantine sera également réaménagé pour le rendre plus fonctionnel et plus sécurisé pour les piétons.

Où ?

Rue de Saint-Mandé entre la rue de Picpus et le boulevard de Picpus. Carrefour de l'avenue de Saint-Mandé avec les rues de Picpus et Fabre d'Églantine.

Quoi ?

Réaménagement de la voirie en faveur des mobilités douces et des nouveaux usages amenés par la nouvelle université.

Chiffres clés

- **+ 930m²** de surface pour les piétons
- **+ 4 400 m²** de « zones de rencontre »
- **+ 1 165 m²** d'espace végétalisé
- 1 parvis devant l'université de 9 m de large
- **880 m de piste cyclable**
- **6 000** étudiants attendus chaque jour à la Sorbonne Nouvelle
- **8 mois** de travaux

Quand ?

De mi-juillet 2019 à février 2020

En bref : les objectifs de l'aménagement

- Sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes et les rendre confortables
- Apaiser la circulation en réorganisant les flux piétons et de circulation
- Prolonger l'aménagement cyclable sur l'avenue de Saint-Mandé
- Ajouter du stationnement pour les vélos et les deux-roues motorisés
- Augmenter les surfaces végétalisées pour favoriser la biodiversité et redonner à l'avenue de Saint-Mandé sa qualité historique de promenade
- Installer des assises pour adapter l'espace aux nouveaux usages de l'université

Les aménagements de l'avenue de Saint-Mandé

Plus d'espace, de confort et de sécurité pour les piétons

• Un vaste parvis piéton sera aménagé sur le côté Sud de l'avenue, face à la nouvelle université Sorbonne Nouvelle Paris III. Ses dimensions (130 m de long sur 9 mètres de large) et ses nombreuses assises en bois en feront un espace adapté aux nouveaux flux piétons et usages des étudiants.

• Trois zones de rencontre seront créées :

- La première sera aménagée sur l'actuelle contre-allée au Nord, entre le carrefour avec les rues de Picpus / Fabre d'Églantine et l'intersection avec l'avenue du Bel-Air.
- Les deux autres se trouveront à la place des actuelles contre-allées situées, entre l'avenue du Bel-Air et le square Courteline.



Le stationnement réorganisé

• Sur la partie située entre le carrefour avec les rues de Picpus / Fabre d'Églantine et l'avenue du Bel-Air

- Sur la contre-allée Sud à proximité de l'avenue du Bel-Air : les 4 places de stationnement payant seront remplacées par une place GIC et une aire de livraison.
- Le long de la contre-allée Sud : suppression définitive des rangées de stationnements sur la chaussée, création de 42 places de stationnement pour les deux-roues (97 accroches pour les deux roues, 36 pour 2 roues motorisés 61 pour vélos).
- Sur la contre-allée Nord, une place de stationnement payant est supprimée, 4 accroches vélo sont aménagées, les deux places GIC et les deux places de livraison sont conservées.

L'accessibilité des trottoirs pour les personnes à mobilité réduite sera améliorée grâce à l'élargissement des circulations piétonnes, l'abaissement ponctuel des bordures et l'ajout de places de stationnement réservées.

À savoir

Une zone de rencontre est un espace partagé entre piétons, cyclistes et véhicules à moteur. Les piétons, prioritaires, peuvent marcher librement sur la chaussée et les cyclistes peuvent rouler dans les deux sens. Les automobilistes doivent céder le pas aux autres usagers et ne pas excéder 20 Km/h.

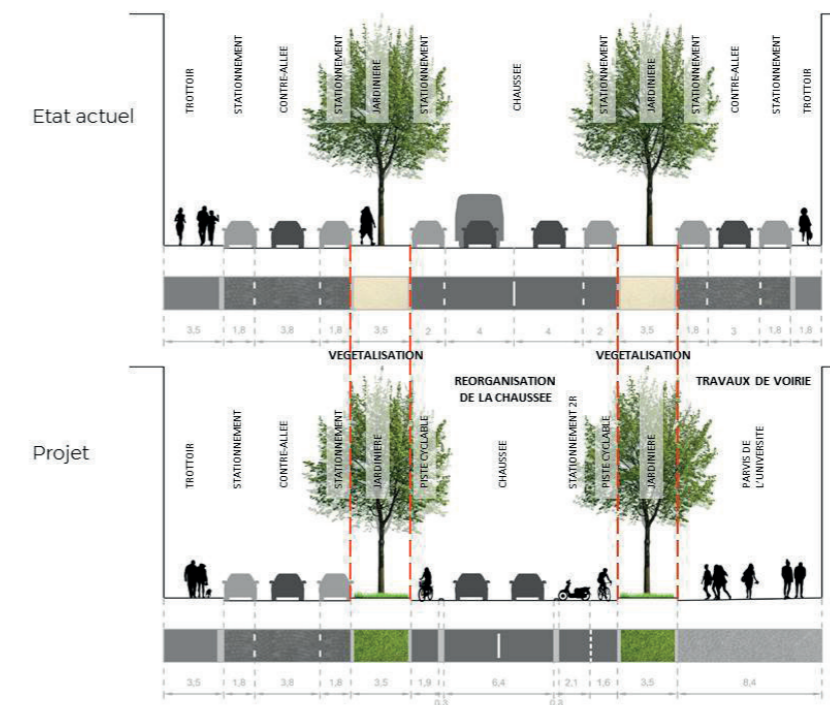
• Sur la partie située entre l'avenue du Bel-Air et le square Courteline

- Sur la chaussée, suppression définitive des places de stationnement payant.
- Sur la contre-allée côté Sud : suppression définitive des places de stationnement payant sur la rangée Sud (la rangée Nord est conservée).
- Sur la contre-allée Nord : création de 2 places de stationnement payant et de 10 accroches de stationnement 2 roues.

Une nouvelle piste cyclable pour relier les autres aménagements dédiés aux vélos

Entre le carrefour avec les rues de Picpus / Fabre d'Églantine et le square Courteline, deux pistes cyclables seront aménagées de chaque côté de la chaussée. Elles seront isolées de la circulation automobile grâce à un séparateur et permettront de relier les autres aménagements cyclables du quartier.

Principe d'aménagement de l'avenue de Saint-Mandé entre le carrefour avec les rues de Picpus / Fabre d'Églantine et l'avenue du Bel-Air



Le carrefour avec les rues de Picpus et Fabre d'Églantine

Afin de rendre le carrefour plus simple et plus sûr pour tous les usagers :

- la physionomie des lieux est simplifiée grâce à l'élargissement des trottoirs à hauteur de la rue de Picpus et de la rue Fabre d'Églantine.
- les traversées piétonnes sont raccourcies pour plus de sécurité et le cycle des feux rouges est simplifié
- afin d'assurer la continuité cyclable, une piste est créée dans la rue de Picpus, entre le carrefour avec l'avenue Saint-Mandé et le croisement avec la rue Dorian.
- la rue de Picpus est mise en sens unique entre l'avenue de Saint-Mandé et la rue Dorian (voir au dos).

Le carrefour avec l'avenue du Bel-Air

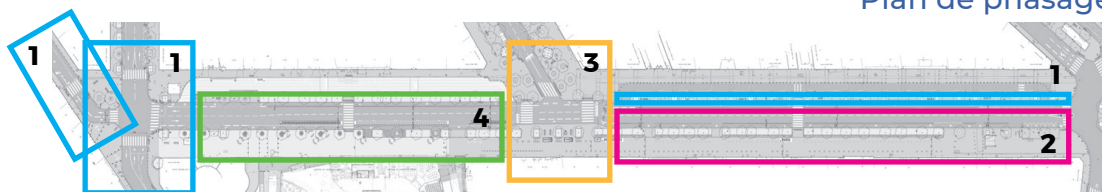
Afin de sécuriser les traversées piétonnes et d'apaiser la circulation, un plateau surélevé sera aménagé au carrefour de l'avenue du Bel-Air et les traversées piétonnes sont raccourcies grâce à l'élargissement des trottoirs. La continuité cyclable est aménagée.

Place à la végétation

De très nombreux pieds d'arbres seront végétalisés sur cette partie de l'avenue. Au total, ce sont 1 165 m² de verdure qui prendront place de part et d'autre de l'avenue. Cette végétalisation lui redonnera sa qualité historique de promenade.

Que fait-on lors des deux premières phases de travaux ?

Plan de phasage



1 - Mi-juillet à mi-septembre 2019

2 - Mi-septembre à mi-novembre 2019

3 - Mi-octobre à mi-décembre 2019

4 - Mi-octobre à mi-décembre 2019

Phase 1 : mi-juillet à mi-septembre 2019

• Carrefour avec les rues de Picpus et Fabre d'Églantine

- Aménagement de la piste cyclable dans la rue de Picpus, jusqu'au croisement avec la rue Dorian.
- Élargissement des trottoirs, réduction de la longueur des passages piétons, positionnement des feux rouges, marquage au sol...

• Côté Nord de l'avenue, entre l'avenue du Bel-Air et le square Courteline

- Aménagement de la piste cyclable
- Création de 2 places de stationnement payant et de 10 accroches pour les 2 roues sur la contre-allée.

Le chantier au jour le jour

• À partir de mi-juillet

- Mise en sens unique de la rue de Picpus entre l'avenue de St-Mandé et la rue Dorian. La circulation se fera de l'avenue de St-Mandé vers la rue Dorian.
- Au Nord de l'avenue de Saint-Mandé, entre l'avenue du Bel-Air et le square Courteline : suppression définitive des places de stationnements situées sur la chaussée.

Phase 2 : mi-septembre à mi-novembre 2019

• Sur la partie située entre l'avenue du Bel-Air et le square Courteline

- Aménagement de la piste cyclable.
- Création de la zone de rencontre et de ses places de stationnement (stationnement payant, 2 roues et livraison).
- Mise en accessibilité des circulations piétonnes et des passages piétons pour les personnes à mobilité réduite.
- Végétalisation des pieds d'arbres.

• À partir de mi-septembre

Au Sud de l'avenue Saint-Mandé, entre l'avenue Bel-Air et le square Courteline :

- Suppression définitive des places de stationnement situées sur la chaussée et au Sud de la contre-allée.
- Suppression temporaire des places de stationnement situées au Nord de la contre-allée (stationnement payant, place de livraison, place GIC et stationnements deux roues).

Durant toute la durée du chantier, les déplacements piétons seront maintenus et sécurisés et l'accès aux véhicules de secours sera maintenu.

Les phases 3 et 4 des travaux débuteront à partir de mi-octobre. Vous recevrez une information complète sur la poursuite des aménagements début octobre 2019.

Contacts

MAITRE D'OUVRAGE MAIRIE DE PARIS

MAITRE D'ŒUVRE

DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE SUD-EST
205, RUE DE BERCY, PARIS 12^E / TEL : 01 53 38 69 00
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30

ENTREPRISES

FAYOLLE & FILS / SPIE CITY NETWORK /
REFLEX SIGNALISATION / SIGNATURE

Plus d'infos

Sur chantiers.paris.fr
et au 3975* *PRIX NORMAL D'UN APPEL

NOUS FAISONS AU PLUS VITE ET AU MIEUX
POUR LIMITER LA GÊNE OCCASIONNÉE.
MERCİ POUR VOTRE PATIENCE.

PARIS
SE TRANSFORME

